

## Préposé (e) aux permis et à l'environnement (poste temporaire) (réaffichage)

Le préposé aux permis et à l'environnement est un pilier important de la vie municipale. Avec engagement et rigueur, il guide les citoyens à travers les différents règlements et les demandes de permis. Chaque interaction est marquée par son dévouement à servir au mieux les intérêts de tous.

### Nos avantages

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols blancs, classe 7  
Taux horaire de 31.67 \$ (échelon 1) (+8.21% d'avantages sociaux)

### Voici comment tu contribueras à bien servir la communauté soit à :

- Renseigner les citoyens sur les règlements municipaux qui ont trait aux permis, à l'urbanisme, à l'environnement et aux plaintes et requêtes;
- Recevoir et traiter les documents relatifs aux diverses demandes de permis et de certificats;
- Analyser et encaisser les paiements des permis de construction ainsi que diverses autres redevances pour la Ville;
- Recevoir les demandes de permis et de certificats, les plans, et les autres documents nécessaires à l'émission des permis et des certificats;
- Effectuer l'analyse préliminaire des documents ou des plans déposés dans le cadre d'une demande de permis ou de certificat afin de s'assurer du respect de certaines dispositions réglementaires et émet certains permis et/ou certificats;
- Communiquer avec le requérant, lorsque requis, pour obtenir des renseignements complémentaires et nécessaires à l'étude de son dossier;
- Recevoir et filtrer les plaintes et les requêtes formulées par les citoyens;
- Effectuer des recherches dans les archives de la Ville afin de répondre à des demandes de renseignements à propos de propriétés et exécute du travail général de bureau.

### Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études professionnel (DEP) ou l'équivalent dans un domaine pertinent à la fonction;
- Avoir un minimum de 2 ans d'expérience en service à la clientèle dans le domaine de l'urbanisme;
- Avoir une certaine connaissance des procédures provinciales et municipales dans le domaine de l'émission de permis est requise;
- Posséder des connaissances en lien avec l'inspection des arbres en milieu urbain (considéré comme est un atout);
- Connaître le logiciel AccèsCité (considérée comme un atout)

### Horaire

33 heures / semaine  
Lundi au jeudi

### Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville ([blainville.ca/emplois](http://blainville.ca/emplois)) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

### Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

### Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.